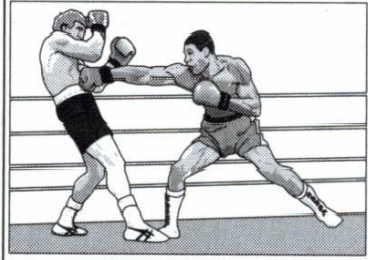


BOXE CHARTRAINE

N° Affiliation FFB 1666

BOXE CHARTRAINE

FFBOXE

Président : Jean-Louis BENARAB - 18 Rue de l'Ancienne Mairie
28630 Le CoudrayEmail : boxechartraine@wanadoo.fr Site : boxechartraine.fr

CHARTRES

Salle de Boxe: Maison des Associations – 32 Rue de Brétigny ,28000 Chartres



Boxe Chartaine

**FICHE DE RENSEIGNEMENT****COTISATION ANNUELLE :**

TYPE DE PRATIQUE	CATEGORIE AGE	TARIF
Boxe Educative Assaut (BEA)	Poussin (2011 – 2013)	110€
	Benjamin (2009-2010)	110€
	Minime (2007 – 2008)	110€
	Cadet (2005-2006)	110€
Boxe Amateur	Cadet (2005-2006)	160€
BEA et Boxe Amateur	Junior (2003-2004)	160€
	Senior (2002 et avant)	
Boxe loisir	A partir de 34 ans	160€
Aéroboboxe	A partir de 16 ans	140€
Bénévole	Adulte	40€

Tarif familial : à partir de la 3^{ème} licence – 15% sur la totalité.**Je dois verser le montant total de la licence dès mon inscription.****Règlement en 3 chèques le jour de l'inscription OU en totalité pour les règlements en espèce.**

PIECES A FOURNIR :

- 2 photos
- 1 certificat médical (sur la licence)

EQUIPEMENT :

Obligatoire pour Accéder À la salle.

- 1 paire de bandes SOMOS n°5 cm (vendu au club à 8€)
- 1 protège dents (vendu au club à 8€)
- **1 bouteille d'eau identifiée (COVID -19)**
- 1 paire de baskets (usage uniquement pour la salle)
- 1 tenue de sport
- **1 paire de gants de boxe (Covid19 : vendu tarif club 25€)**

HORAIRES D'ENTRAINEMENTS :

Jours	Horaires	Pratiques	Les Entraîneurs
LUNDI	18h30 ► 19h45	BEA (seniors + loisirs)	Arnaud HARDEL : 06 70 68 65 04 Maryline SIVIGNON : 06 81 03 26 23 Alban GIROUARD : 06 23 11 33 93: Stéphane BRIANNE : 06 16 89 27 44 Christopher LEGENDRE: 06 86 56 11 57 Aziz ARAIBI : 06 79 54 97 67 Mohamed COULIBALY : 0641162349 Fodié GARY : 06 20 94 46 86 Julie JOUSSE : 06 12 85 59 14
	19h45 ► 21h00	BA (juniors/seniors) + Pro	
	20h00 ► 21h00	AEROBOXE (16 ans et +)	
MERCREDI	13h30 ► 14h30	BEA (poussins)	
	14h45 ► 15h45	BEA (benjamins/minimes)	
	16h00 ► 17h00	BEA (cadets/juniors)	
	18H30 ► 20h30	BA (cadets/juniors/seniors) + Pro	
VENDREDI	18h30 ► 19h45	BEA (seniors + loisirs)	
	19H45 ► 21H00	BA (juniors/seniors)	

Tout boxeur ne participera à l'entraînement que lorsqu'il aura réglé sa cotisation annuelle et fourni tous les documents demandés. Tout LICENCIÉ s'engage à respecter le règlement du club, ainsi que le matériel qui lui sera prêté (gants, casques, cordes, sacs ...) tout manquement à ce règlement ou détérioration volontaire du matériel fourni entraînera des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion partielle ou définitive. Tout boxeur bénéficie de l'assurance dès lors qu'il est licencié. Il a cependant la possibilité de souscrire une assurance complémentaire personnelle pour son activité en club.